

LES ÉNERGIES DURABLES ET RENOUVELABLES

A POLICY PAPER

1. Préambule

Les énergies renouvelables ont un rôle important à jouer dans la réponse internationale au changement climatique. Les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto sont essentiels si nous voulons que le monde relève le défi qu'il représente. Les Régions ont un rôle central à jouer pour mettre en place des actions et des politiques qui répondent à ce défi.

La transition vers les technologies basée sur les énergies renouvelables doit être intégrée dans un paquet de mesures comprenant notamment des étapes pour améliorer l'efficacité énergétique. Les mesures concernant l'efficacité sont les plus prometteuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à court terme. Les potentiels pour améliorer cette efficacité énergétique existent, que ce soit dans le BTP, la production et la distribution d'électricité, l'industrie ou le transport.

La déclaration fondatrice de Gauteng engage tous les membres du Réseau à préparer des stratégies de développement durable pour leurs Régions. De surcroît, le programme de travail adopté par le Réseau à la conférence de Fremantle en septembre 2003 souligne l'implication des régions dans l'atténuation et la réponse au changement climatique.

2. Politique en matières d'énergie renouvelable et de changement climatique

L'analyse des causes du changement climatique montre qu'il est pratiquement impossible à éviter complètement en raison de l'importance des émissions passées. Mais des possibilités existent d'en mitiger le rythme et donc les effets. Le changement climatique est provoqué par un niveau toujours plus élevé de CO₂ et d'autres gaz dans l'atmosphère, qui renforce l'effet de serre naturel et conduit à un réchauffement climatique. La principale source d'émissions de CO₂ est constituée par la combustion de produits fossiles, soit pour produire de l'électricité, soit pour chauffer et refroidir, pour les processus industriels et pour le transport.

Ainsi, une de nos principales tâches consiste à passer des carburants fossiles aux sources d'énergie renouvelables. Le remplacement des carburants fossiles par les technologies basées sur les énergies renouvelables est nécessaire pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre et donc assurer la protection d'une base naturelle à la vie humaine sur Terre. Mais il existe aussi un puissant argument d'ordre économique pour passer aux énergies renouvelables : comme les réserves mondiales de carburants fossiles sont limitées, les énergies renouvelables sont la seule façon d'atteindre une sécurité énergétique à long terme.

Les technologies basées sur les énergies renouvelables recourent au vent, au soleil, à la biomasse et aux énergies géothermiques et marémotrices. L'hydraulique, qui appartient aussi à ce groupe, constitue, avec l'énergie nucléaire, la seule source énergétique qui ne dégage pas de carbone tout en contribuant remarquablement à l'approvisionnement primaire en énergie au niveau mondial. L'énergie nucléaire, toutefois, pose de sérieux problèmes de sécurité et produit des déchets dangereux pendant des milliers d'années. Elle ne peut donc pas être retenue dans une stratégie centrée sur l'énergie durable. Les petites centrales hydrauliques sont acceptables, mais les grandes centrales qui accompagnent d'immenses barrages ont souvent un coût social et environnemental très élevé. En ce qui concerne les autres sources d'énergie renouvelables, l'éolique et le solaire offrent les technologies les plus évoluées et répandues à ce jour. Le recours à la biomasse est important dans les zones rurales de nombreux pays, mais pour en faire une ressource durable, des améliorations considérables doivent être apportées à la gestion de la matière de base (les forêts ou les plantations), à la production de charbon de bois et à l'efficacité énergétique des systèmes de cuisson, notamment dans les pays en voie de développement.

Le Livre Blanc pour une Stratégie Communautaire de la Commission européenne présente une stratégie pour multiplier par deux la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique domestique de l'Union Européenne d'ici 2010, en la portant des 6% actuels à 12%. Quelques Régions ambitieuses se sont engagées à porter leur part à 18% en 2010 et à 40% en 2020. Les Régions représentées au sein du Réseau devraient se fixer des objectifs pour accroître substantiellement la part des énergies renouvelables dans leur consommation énergétique totale. D'ici 2012, les régions membres devraient atteindre en moyenne un pourcentage de 15% minimum, en sollicitant diverses contributions en fonction de la situation particulière de chaque région. Les régions qui ont déjà atteint un pourcentage supérieur à 15% devraient l'augmenter de 10% de plus pour 2012.

Les régions des pays en voie de développement sont confrontées à des situations tout à fait différentes en ce qui concerne l'introduction des énergies renouvelables. Leur principale contribution pour mitiger le changement climatique à court terme devrait donc passer par l'amélioration de l'efficacité énergétique et par la réduction des émissions de CO₂. Les Régions dont l'économie et la demande énergétique sont en pleine croissance doivent cependant ouvrir leurs politiques dans ce domaine aux technologies basées sur les énergies renouvelables. Les membres du Réseau provenant de pays développés doivent accompagner ces efforts.

A l'heure actuelle, la diffusion des technologies basées sur les énergies renouvelables dépend non seulement d'engagements politiques, mais aussi de l'amélioration du rendement de la conversion et de la réduction des coûts. L'expérience montre que les progrès dans ce domaine sont plus marqués lorsque les efforts de recherche et de développement sont combinés au déploiement du marché et à l'apprentissage sur le tas.

Ainsi, les politiques publiques ont un rôle très important à jouer dans la promotion des technologies basées sur les énergies renouvelables. La tarification, la régulation des marchés de l'énergie, la fiscalité et le soutien au déploiement du marché ainsi qu'à la recherche et au développement sont essentiels pour renforcer les incitations en faveur des énergies renouvelables et des technologies efficaces comme la co-génération et les centrales à turbine gaz-vapeur. En règle générale, il incombe aux gouvernements nationaux de créer le cadre nécessaire pour introduire de tels changements dans leur modèle d'approvisionnement énergétique.

3. Action pour les gouvernements régionaux

Les gouvernements régionaux et les associations de gouvernements régionaux sont invités à suivre et à se référer à ces directives lorsqu'elles élaboreront leurs propres stratégies. Les régions membres s'inspireront de ce document pour mettre au point et affiner leurs propres stratégies et partageront leurs meilleures pratiques dans la mise en œuvre des principes.

Les gouvernements régionaux chercheront à nouer des partenariats pour partager les meilleures pratiques et fournir un soutien pratique. Les gouvernements régionaux ont une très importante contribution à apporter en matière de mise en œuvre de politiques publiques nationales et d'application des instruments conçus à cette fin. Les gouvernements régionaux et leurs agences se trouvent beaucoup plus proches de l'énergie et des consommateurs, tant du secteur privé que du secteur public. Les gouvernements régionaux peuvent jouer un rôle pionnier dans la définition de cibles de plus haut niveau et d'objectifs plus ambitieux que ceux qui peuvent être fixés au niveau national. Ils peuvent se servir de toutes sortes d'instruments pour accompagner la mise en œuvre de ces objectifs, inciter au changement technologique et promouvoir les techniques basées sur les énergies renouvelables :

- Définition des objectifs de politique énergétique et de cibles spécifiques, comme par exemple : promotion de l'efficacité énergétique, accroissement de la part de marché des énergies renouvelables à obtenir selon un calendrier précis ;
- Définition des règles, réglementations et politiques ;
- Création d'agences et de plateformes pour la promotion des énergies renouvelables dans la consommation domestique, l'industrie, le transport et le secteur public ;
- Création d'instruments financiers, comme par exemple des incitations fiscales ou des bourses, assistance et programmes de bénévolat ;
- Identification de solutions innovantes à l'échelon local, aussi bien avec le secteur privé qu'avec d'autres parties prenantes ;



RÉSEAU DE GOUVERNEMENTS RÉGIONAUX
POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pression sur les gouvernements nationaux pour que soit ratifié le Protocole de Kyoto ;
- Mise en avant de nos Régions par le biais des achats publics et en particulier au travers des maîtrises d'ouvrage dans la construction ;
- Introduction d'outils, s'ils ne sont pas encore en place, permettant de mesurer le niveau de consommation énergétique totale selon les standards internationaux ;
- Augmentation substantielle de la part des énergies renouvelables afin d'atteindre les buts fixés dans ce document pour 2012 ;
- Promotion de la prise de conscience et de l'éducation afin d'encourager l'assimilation des nouvelles technologies ; et
- Garantie que la structure de l'approvisionnement énergétique facilite le recours aux technologies innovantes et renouvelables.

Cardiff, le 25 mars 2004